

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DECISION DU PRESIDENT

Objet :
Transport vers les
accueils de loisirs et
sorties Année
scolaire 2022 – 2023

Le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 4°, L 2122-23 et L 5211-2,

VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2021-208 en date du 9 décembre 2021 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président de la Communauté de Communes,

Décision n° 22-86

Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1-1° du code de la commande publique,

VU le règlement intérieur des marchés inférieurs aux seuils européens approuvé par délibération n°20210130 en date du 16 juin 2021, article 8.2,

Ampliation faite le

CONSIDERANT qu'il convient de faire appel à une société de transport pour effectuer le transport des enfants sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 :

- le transport des enfants des écoles vers les accueils de loisirs le mercredi (lots 1 à 5),

- le transport des enfants de SAINT PAPOUL et PEYRENS vers l'accueil de loisirs de SOUILHANELS du lundi au vendredi du 1^{er} juillet au 31 août (lot 6),

Certifié exécutoire en
Préfecture le :

28/07/2022

Et par la publication
informatique le :

28/07/2022

le transport des enfants de PEYRENS vers l'accueil de loisirs de FENDEILLE du lundi au vendredi du 1^{er} août au 31 août (lot 7),

- le transport des enfants les mercredis et les sorties à la demi-journée ou à la journée pendant les vacances (lot 8) du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

Les prestations sont réparties en 8 lots.

Le montant maximum total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini comme suit :

Lot	Désignation	Maximum € HT
01	PAYRA SUR L'HERS - SALLES SUR L'HERS	6 500 €
02	ISSEL - SAINT PAPOUL	6 500 €
03	MONTFERRAND- MONTMAUR - PEYRENS	6 500 €
04	VILLENEUVE LA COMPTAL - FENDEILLE	6 500 €
05	SOUILHANELS - SOUILHANELS	6 500 €
06	SAINT PAPOUL – PEYRENS- SOUILHANELS	4 000 €
07	PEYRENS - FENDEILLE	4 000 €
08	SORTIES MERCREDIS ET VACANCES	8 000 €

VU la consultation réalisée par les services communautaires dans le cadre d'une procédure adaptée,

VU l'avis de la commission marchés à procédures adaptées en date du 26 juillet 2022,

DECIDE

ARTICLE 1 : de confier le transport des enfants sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 aux transporteurs ci-après :

Lot 01 : PAYRA SUR L'HERS - SALLES SUR L'HERS	Attributaire	Prix du trajet en € HT
Véhicule jusqu'à 9 places (conducteur inclus)	SARL VIDAL ET FILS La Confrérie 11270 FANJEAUX	149,50
Véhicule supérieur à 9 places		166,75
Lot 02 : ISSEL - SAINT PAPOUL	Attributaire	Prix du trajet en € HT
Véhicule jusqu'à 9 places (conducteur inclus)	SARL VIDAL ET FILS La Confrérie 11270 FANJEAUX	166,75
Véhicule supérieur à 9 places		178,25
Lot 03 : MONTFERRAND- MONTMAUR - PEYRENS	Attributaire	Prix du trajet en € HT
Véhicule jusqu'à 9 places (conducteur inclus)	SARL VIDAL ET FILS La Confrérie 11270 FANJEAUX	155,25
Véhicule supérieur à 9 places		171,35
Lot 04 : VILLENEUVE LA COMPTAL - FENDEILLE	Attributaire	Prix du trajet en € HT
Véhicule jusqu'à 9 places (conducteur inclus)	SARL VIDAL ET FILS La Confrérie 11270 FANJEAUX	155,25
Véhicule supérieur à 9 places		171,35
Lot 05 : SOUILHANELS - SOUILHANELS	Attributaire	Prix du trajet en € HT
Véhicule jusqu'à 9 places (conducteur inclus)	SARL VIDAL ET FILS La Confrérie 11270 FANJEAUX	155,25
Véhicule supérieur à 9 places		171,35
Lot 06 : SAINT PAPOUL – PEYRENS- SOUILHANELS	Attributaire	Prix du trajet (aller ou retour) en € HT
Véhicule jusqu'à 9 places (conducteur inclus)	RUBANBLEU LAURAGAIS Les 4 Carrières 11400 VILLENEUVE LA COMPTAL	60,91
Véhicule supérieur à 9 places		68,18
Lot 07 : PEYRENS - FENDEILLE	Attributaire	Prix du trajet (aller ou retour) en € HT
Véhicule jusqu'à 9 places (conducteur inclus)	RUBANBLEU LAURAGAIS Les 4 Carrières 11400 VILLENEUVE LA COMPTAL	40,00
Véhicule supérieur à 9 places		44,54

Lot 08 : SORTIES MERCREDIS ET VACANCES	Attributaire
Véhicule jusqu'à 9 places (conducteur inclus)	RUBANBLEU LAURAGAIS Les 4 Carrières 11400 VILLENEUVE LA COMPTAL
Véhicule supérieur à 9 places	

pour les montants ci-après :


Trajet A/R - Prix € HT le km	Bus		
	inférieur à 30 places	de 30 à 60 places	supérieur à 60 places
Sortie programmée sur ½ journée			
≤ à 50 kms	2,19	2,46	2,46
51 à 100 kms	1,47	1,93	1,93
101 à 150 kms	1,30	1,37	1,37
151 à 200 kms	1,26	1,28	1,28
≥ à 200 kms	1,21	1,21	1,21
Sortie programmée sur 1 journée			
≤ à 50 kms	2,98	3,32	3,32
51 à 100 kms	1,87	2,09	2,09
101 à 150 kms	1,52	1,70	1,70
151 à 200 kms	1,42	1,57	1,57
≥ à 200 kms	1,34	1,45	1,45

ARTICLE II : la présente décision n° 22-86 sera inscrite au registre des arrêtés de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire.

ARTICLE III: Ampliation en sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Aude,
- Monsieur le Percepteur.

Castelnaudary, le 28 juillet 2022

Le Président,

 Philippe GREFFIER

